

Strasbourg, 27 octobre 2014

## LES ELECTIONS LEGISLATIVES EN TUNISIE ONT ETE D'UNE QUALITÉ REMARQUABLE ET MARQUENT LA FIN DE LA TRANSITION POST-REVOLUTIONNAIRE

«J'aimerais féliciter le peuple tunisien pour la qualité extraordinaire du processus électoral, avec lequel il achève une étape cruciale dans la transition post-révolutionnaire» dit Andreas Gross, Chef de la délégation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), qui a observé les élections législatives en Tunisie le 26 octobre 2014. «Les élections ont été libres, inclusives et transparentes. L'Assemblée des représentants du peuple qui en résulte représente vraiment le peuple tant en bénéficiant d'une légitimité qui lui permet de prendre les décisions nécessaires, et indispensables, dans l'intérêt du pays».

La délégation souligne la qualité remarquable des élections et espère que ceux qui ne les gagneront pas sauront faire preuve de la même maturité politique que les citoyens en acceptant le résultat du vote contribuant ainsi, non pas seulement à l'instauration rapide de la nouvelle législature mais aussi au dépassement de la bipolarisation de la société.

La délégation a été impressionnée par l'organisation du travail de l'Administration électorale et par son interaction avec les observateurs et la société civile dans l'intérêt de l'intégralité du scrutin du 26 octobre 2014.

Evidemment, un processus démocratique n'est jamais parfait. C'est pourquoi la délégation de l'APCE propose de prendre en considération certaines améliorations en vue des prochains scrutins, et en particulier:

Les médias devraient favoriser le débat et la comparaison des programmes et projets politiques, pour permettre aux citoyens de mieux comprendre les défis afin de faire un choix éclairé le jour du scrutin.

La réglementation sur le financement de la campagne électorale pourrait être revue, pour permettre aux partis d'accroître légalement leurs dépenses électorales - tout en garantissant une transparence absolue sur la provenance de leurs moyens financiers.

Les acteurs politiques et les différentes institutions devraient poursuivre leurs efforts pour motiver les jeunes et les femmes, ainsi que les citoyens des couches défavorisées de la population, à participer dans le processus électoral, unique moyen de faire entendre sa voix.

La délégation de l'APCE, qui comportait 10 membres, a été présente dans le pays du 22 au 27 octobre. Elle a eu des entretiens avec le Président de la République, Le Président de l'Assemblée Nationale Constituante, Le Président de l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE), les leaders des principaux partis politiques en lice, mais également des représentants des médias et de la société civile ainsi que du corps diplomatiques et des organisations internationales. Le jour des élections elle s'est divisée en 5 équipes qui ont observé le vote à Tunis et aux alentours, ainsi que dans les régions de Sfax, Sousse, Ariana, Bizerte, Mateur, Carthage, La Marsa, Kairouan et du cap Bon.

L'Assemblée continuera à s'engager activement, avec ses partenaires tunisiens, dans leurs efforts de démocratisation de la Tunisie. Par ailleurs, une délégation reviendra dans le pays pour observer le premier tour de l'élection présidentielle prévue le 23 novembre 2014. Elle débattrait ensuite les deux rapports concernant les élections en Tunisie, lors de sa partie de session de janvier 2014 à Strasbourg.

Contacts:

M. Andreas Gross

M. Bogdan Torcatoriu, [bogdan.torcatoriu@coe.int](mailto:bogdan.torcatoriu@coe.int)



L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.  
Président: Anne Brasseur (ADLE) - Secrétaire général de l'Assemblée: Wojciech Sawicki.  
Groupes politiques: SOC (Groupe socialiste); PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen);  
GDE (Groupe démocrate européen); ADLE (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe);  
GUE (Groupe pour la gauche unitaire européenne).